

À vendre

ger (vacher) muni de bonnes
Entrée de suite. S'adresser
kofer, régisseur au Château-
Versoix (Genève), qui in-
[425]

À louer

gement de deux chambres et
rt à la cave, pour le 1^{er} Août.
er au bureau du journal. [428]

Salon APPOLIN

Tirage pour la monte des
bulinières pendant le mois de
[433]

AVIS.

euve Joséphine Gremaud, à
son Favre, notaire, continue
dépôt de filature et échange
du pays. [431]

Avis.

est informé que pendant le
juillet, le Bureau de Ville ne
t que les *lundi* et *vendredi*
semaine.
6 Juillet 1883. [432]

Offre à vendre

avantageux, un établi de me-
ux rabots et vilbrequin, le
s bon état.
er au bureau du journal qui
[426]

Propriétaires de bâtiments.

ouvrier **couvreur** est à la
du public. Travail prompt
prix modérés. [430]
r à la *Fleur-de-Lys*, à Bulle.

de vins en gros.

esson, à Bulle, un grand choix
ge et blanc au prix de 58 et.
i-dessus suivant qualité. [407]

Défense.

ulaufl, en *Culan*, avise les
es des bêtes qui ordinaire-
ent sur cette montagne, *sans*
droit, qu'il fera saisir par
ompetente toutes les pièces
il trouvera en contravention.
Louis-Numa ZULAUFF.

VENDRE

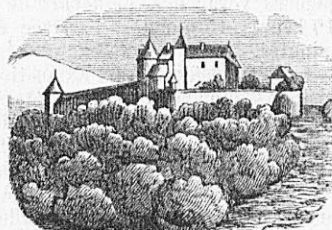
ette encore en bon état. Prix
adresser au bureau du jour-
quera. [420]

ROYAL WINDSOR

Régénérateur (des che-
ou américain, qui, par sa supé-
r une médaille à l'Exposition de
80. Il est infailible pour rendre
gris la couleur naturelle. — Il
atement
cheveux. *Sushwaik & Co.*
ne non-
duit une croissance abondante,
eauté jusqu'alors inconnue. — Ce
teinture. — *Se vend en flacons et*
chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Melchisedec, l'émiment baryton
aris.
reux qu'il me soit donné l'occasion
er de votre **Royal Windsor**.
depuis deux ans, je l'ai recom-
i offert, et en ai fait des envois à
tous m'en ont fait mille compliments
continuer l'usage.
cocteur **W. Pillette**, 10, boulevard
Paris.
s que j'ai obtenus avec votre **Royal**
si tellement satisfait que je l'ai de-
commandé dans ma clientèle.
22, rue de l'Échiquier, PARIS.
re ci-contre de la maison de
le dessus de chaque flacon
al pour la Suisse: CLERMONT.
l, Genève. Dépôt à **BULLE** chez
ot, coiffeur-parfumeur. [434]



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
S'adresser à M. Brunisholz,
Grand'Rue N° 164.
Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler.

BULLE, le 20 Juillet 1883.

Notre excellent gouvernement.

Pourquoi ces trois mots « Notre excellent gouver-
nement » provoquent-ils chez nous l'hilarité générale,
même chez les tépeletards? Parce que chacun est
persuadé que cette qualification est une grotesque
ironie, le comble de quelque cerveau illuminé *a giorno*,
à peu près comme quand dans un discours solennel,
on bombarde Louis Weck de « Grand saint. » Tous,
libéraux, bienpublicards et libertards, nous savons
que le canton de Fribourg ne se trouve plus dans un
état normal, que nous sommes en pleine bamboche
politique et administrative. Quand on jette les yeux
sur ce tableau bizarre, le rire part tout seul. Peut-on
même appeler ça un gouvernement: qui voyons-nous
au Conseil d'Etat? qui voyons-nous au Grand Conseil?
dans les charges administratives et judiciaires? Sauf
quelques bien rares exceptions, ce ne sont que créa-
tures de maître Soussens, Kleiser et C°. Du haut en
bas de l'administration, on ne trouve pas un repré-
sentant de l'opposition, phénomène qui n'existe nulle
part au monde. Ce seul fait, que des étrangers aussi
intéressants sont les chefs du gouvernement devrait
ouvrir les yeux aux plus aveugles. Et le régime de
l'*Annuaire* sévit sur tout le canton, de sorte que nous
retrouvons la politique, ou plutôt, ce fanatisme de
cannibale jusque dans notre sucre, notre café et notre
tabac. On est devenu un pays sauvage, où le voisin
suspecte son voisin, le dénonce et en poursuit l'exter-
mination. Tout cela au nom du Christ! A l'appari-
tion de l'*Annuaire*, imprimé, s'il vous plaît, le *Cheval-
de-bataille* avait fait semblant de reculer devant ce
monstre, par lui-même enfanté; il le fit cacher, mais
il fut tout heureux de l'allaiter dans l'ombre, afin
d'en mieux assurer l'existence.

Tel est l'espèce de gouvernement théocratique
qu'on a pu enfin implanter chez nous; on ose s'en
vanter et on a raison, car c'est en effet le seul pays
où une exhibition aussi monstrueuse s'étale en plein

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LOUISE DE RICH.

VI.

(Suite.)

Vuippens invoque donc mal à propos des lois qui n'ont
jamais existé; des lois dont l'existence outragerait la nature.
Qu'il gère la fortune de sa pupille et que Claire ne gémisses
point sur l'absence de sa fille: tel est l'accord sacré de
la nature et des lois. Mais Vuippens cite encore à l'appui de
sa cause un titre dont la valeur mérite d'être discutée;
il se prévaut du testament d'Oswald.
Fribourgeois! Oswald, je le sais, naquit parmi vous; mais
quel d'entre vous l'aime comme je l'aimais? O Ciel, et
c'est contre Rodolphe que la mémoire d'Oswald est invo-
quée!
En cet endroit de son discours, Ringoldingen fut forcé
de s'interrompre lui-même; l'altération sensible de sa
voix, ses larmes qu'il cherchait vainement à retenir,
émurent puissamment les auditeurs. En se rappelant
Oswald et Rodolphe, chacun crut sentir que la mort
même n'avait pas le pouvoir de briser leurs nœuds ou
de diviser leurs intérêts. Ringoldingen ayant maîtrisé
l'émotion qu'il éprouvait reprit avec plus de force
encore:
— Non, Fribourgeois, aucun de vous n'aima Oswald

soleil. Ce qu'il y a de non moins remarquable, c'est
de voir ces *saintes gens* se révolter contre leurs su-
périeurs ecclésiastiques et récemment encore chercher
à en imposer au nouveau chef du diocèse en convo-
quant au meeting de Vuisternens tous les bans du
susdit *Annuaire*: M. Alphonse soumettant la formule
d'une nouvelle prière à l'évêque! pérorant contre le
luxue et la bonne chère, reprochant à nos paysans de
se trop bien loger, habiller et nourrir, et provoquant
d'une dévote cette répartie grossière: « *Ora chi, lié
po le chure ouna fierta r* » Il y a, certes, de quoi
rire. Et ils voudraient qu'on les prit au sérieux et
qu'on vint discuter gravement avec eux sur les vérités
intégrales. Si nous avons besoin de la restauration
in Christo! je le crois bien; mais il ne faut pas ou-
blier le fouet dont Jésus se servit dans le temple.
(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Epidémie. — Considérant la possibilité de l'intro-
duction du choléra par le tunnel du Saint-Gothard, le
Conseil fédéral a chargé les gouvernements cantonaux
de prendre les mesures conformes à l'article 32 de
la Constitution, ordonnant en même temps aux légations
et consulats de la Confédération en Europe de
signaler immédiatement les cas de choléra qui se
produiraient.

Gothard. — La *Grenzpost* annonce que le gouver-
nement de Soleure s'est joint aux instances de Berne
et de Lucerne pour demander que la construction de
la ligne Lucerne-Immensee soit imposée à la Com-
pagnie du Gothard avant toute distribution de divi-
dende.

Après que tous les essais de conciliation du Conseil
fédéral entre la Compagnie du Gothard et l'entreprise
Favre ont échoué, l'affaire vient d'être portée devant
le Tribunal fédéral. Les demandeurs concluent à ce
que l'entreprise Favre soit condamnée à leur payer
une somme de près de six millions pour avance faite
au 15 octobre 1881, de plus 2,700,000 fr. pour non
achèvement du grand tunnel, plus un million pour
différents prêts.

D'autre part, l'entreprise Favre réclame sous neuf

comme je l'aimais. Quel d'entre vous, dans l'âge où
l'amour exerce le plus impérieusement son empire, lui
eut sacrifié, ainsi que moi, une passion ardente et réciproque?
Quel d'entre vous, enfin, s'est précipité dans les flots,
pour y périr avec lui ou le sauver? Cher Oswald! bien
loin de manquer à ta mémoire, c'est moi qui la révère,
qui l'implore, qui porte jusqu'au fanatisme le respect dû
à tes volontés. Nul d'entre mes juges ne les ignore ces
volontés; la fille d'Oswald fut destinée au fils de Rodolphe
dès le berceau; et c'est pour la soustraire aux nœuds
qu'il forma pour elle, qu'on invoque son testament! C'est
donc au nom de ces mêmes lois, dont on s'appuie contre
une mère, c'est au nom des intentions connues d'Oswald,
que Claire refuse de se séparer de sa fille.

Mais dans une cause liée à de si puissants intérêts, j'invite
les juges à redouter les illusions qu'ils peuvent se faire, à
songer que la paix publique va dépendre de leur sentence;
enfin à se souvenir qu'ils sont hommes et à déférer le
jugement de cette importante affaire au seul tribunal qui
puisse être au dessus des passions. Berne ni Fribourg ne
recuseront nos Saints Pères du concile de Bâle et les deux
rivaux qui prétendent à la fille d'Oswald n'appelleront
point de leur sentence. Felga! Turing! c'est à vous à me
répondre, remettez vous vos intérêts à la décision du ciel, ou
préférez-vous d'être jugés par des hommes?

— Les Saints Pères du concile! s'écrièrent d'un commun
accord Turing et Felga.

— Le concile, oui le concile, répétèrent les juges. Mieux
vaut jugement du ciel que sentence humaine. Bénie soit la
sagesse de Ringoldingen, elle assure le repos de la patrie.

rubriques différentes une somme de 14,700,000 fr.
sans intérêt, qui lui sont dus par la trop célèbre
compagnie.

On comprend facilement que l'on attende avec
anxiété l'issue du procès, c'est-à-dire le jugement du
Tribunal fédéral. Espérons que cette autorité saura
faire rendre gorge à cette compagnie, qui passe si
facilement sur les principes les plus élémentaires de
la plus simple équité.

Service étranger. — Le Conseil fédéral vient de
recevoir un envoi très précieux au point de vue histo-
rique. Il s'agit des archives complètes des régiments
suisses au service d'Espagne. Jusqu'ici, ces intéres-
sants documents étaient restés à Barcelone et nul
n'avait songé à en tirer profit. M. Clerc, juge au
Tribunal cantonal fribourgeois, les a découverts dans
un récent voyage; il s'est empressé d'en faire part
au Conseil fédéral, qui les a fait venir par l'intermé-
diaire de notre consul suisse à Barcelone. Ces archives
sont aujourd'hui au palais fédéral. Quelques registres
sont, il est vrai, dans un état lamentable; mais, en
somme, ce qui reste a une grande valeur et pourra
être consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent
d'histoire.

Berne. — Jeudi, à Tramelan, une enfant de deux
ans, fille du garde-barrière Rossel, s'amusait sur la
route, devant la maison de ses parents, à la Gruyère,
lors du passage de la diligence. Ni conducteur ni
postillon ne l'ayant aperçue, la pauvre enfant a eu
la tête écrasée par la lourde voiture et la mort a été
instantanée.

— La justice, représentée par quinze agents, a
réussi à empêcher un duel d'étudiants arrivés jeudi
soir de Zurich; les armes ont été confisquées; les
étudiants sont repartis par le train de 4 heures.

— Deux jeunes garçons de M. Vuille, à Diesse,
âgés de 8 et 10 ans, sont morts ces jours-ci ensuite
d'empoisonnement. Les malheureux enfants avaient
mangé des grains de colchique d'automne.

— M. Giobbe, maître-gypseur, à Berne, se trouvant,
il y a quelques jours, à l'Exposition de Zurich, fut
piqué au poignet par un insecte. Il ne prit pas garde
à cette piqûre, revint à Berne et vaqua à ses occu-
pations. Peu à peu son bras se mit à enfler et les
douleurs devinrent très vives. Malgré les soins qui
lui furent alors prodigués, il est mort mardi après
midi. M. Giobbe était âgé de 54 ans.

Zurich. — Dimanche a eu lieu un *lâcher* de

Pendant que les juges et les parties amiraient ensemble
l'ingénieux moyen par lequel Rodolphe avait détourné les
malheurs dont la patrie était menacée, la foule, que l'intérêt
de la cause avait rassemblée autour de la salle, s'écriait avec
transport: Turing et Felga en appellent au Concile. Bientôt
tout Fribourg apprit avec joie que le Concile déciderait seul
entre les deux rivaux.

VII.

Tout annonçait l'allégresse dans le château de Charmey.
Les habitants du vallon étaient sous les armes; les ménestriers
de Bulle, renommés dès ce temps là, donnaient le signal
bryant d'un bal où la jeunesse de la contrée se rendait en
foule; les domestiques du château, en habits de fête, paraissaient
occupés de soins aussi agréables que nouveaux pour eux. Le
bon Gérard, plus content que tous ceux qui l'entouraient,
venait de terminer un veuvage de quatre ans, en épousant la
charmante Nicolaïde de Vevey. Les nouveaux époux réminis-
sient toutes les convenances de condition, d'âge et de fortune;
jamais union ne fut plus parfaitement assortie. La douairière
de Charmey et Messire Antonin, père de la nouvelle mariée,
s'applaudissaient ensemble du bonheur de ces chers enfants.
L'éclat de la fête était relevé par nombreuse et brillante
compagnie, toutes les femmes étaient parées, tous les hommes
paraissaient leur en savoir gré.

Au milieu de cette joyeuse assemblée, Alexie, sœur du bon
Gérard, était la seule dont les regards peignaient la tristesse.
La petite Ybalde, assise sur ses genoux, ne pouvait la distraire
de ses pensées mélancoliques; rêveuse, distraite et abattue, il

pigeons voyageurs. Le départ de Zurich a eu lieu à 10 heures 15 minutes, l'arrivée à Bâle à midi 13 minutes.

La semaine dernière, l'Exposition a compté 68,396 visiteurs, dimanche 16,299 ; total à ce jour 740,367. Le soir, un grand concert a été donné dans le parc par le « Liederkranz » de Stuttgart et la « Concordia » de Zurich. La première de ces sociétés a été très bien reçue à son arrivée à Zurich, et, à cette occasion, on organisa un concert à la Tonhalle dont le produit a été destiné à l'œuvre des écoliers en vacances.

Lucerne. — La société du Kursaal de Lucerne a fait faillite ; il y a conflit entre les autorités de poursuite lucernoises et celles de Paris, où la société a son siège. L'acte de concession lucernoise stipule que la société élira domicile à Lucerne.

— L'anniversaire de la bataille de Sempach a été célébré cette année selon l'usage et avec le concours des populations rurales. M. Amberg, délégué du gouvernement, a prononcé un discours officiel. Un accident a suivi la fête ; un jeune étudiant en rentrant à Lucerne est tombé du 2^e étage dans la cour de la maison qu'il habitait. Il s'est tué sur le coup.

Bâle-Ville. — Au sujet de la liquidation de la maison Leonhard Paravicini et C^o, on apprend qu'en suite de nouveaux arrangements avec la fabrique de papier de Grellingen, le passif est fixé à 5,785,958 fr. et l'actif à 2,642,601 fr., ce qui donnera une répartition d'un peu plus de 45 pour cent. Là-dessus, la plus grande moitié sera payée comptant et le reste en actions de priorité et obligations de la société de Grellingen. Des parents de MM. Paravicini et C^o s'offrent en outre à payer 5 pour cent de plus en répartition si les créanciers renoncent à exiger la mise en faillite.

Soleure. — Après des débats qui ont duré quatre jours, le procès pendant de la commune catholique de Soleure contre l'Etat de Soleure, au sujet de la fondation de Sainte-Ursule, le Tribunal fédéral a rendu le jugement suivant : La commune reçoit une indemnité de 425,000 francs, avec quatre maisons ; de plus, les objets déjà offerts par l'Etat, faisant partie du trésor de l'église, et estimés à 15,000 fr. ; enfin, une somme de 25,000 fr. en espèces. On voit que la commune de Soleure aurait mieux fait d'accepter la transaction proposée, aux termes de laquelle l'Etat lui aurait payé 500,000 fr. d'indemnité et restitué tout le trésor de l'église. Les frais de justice sont à la charge de la ville, ceux des parties sont partagés.

St-Gall. — Le 27 avril dernier, on trouvait sur la hauteur de St-Léonard un petit être qui, comme aurait dit Gresset pour expliquer sa position sociale, Ouvrage né d'un auteur anonyme. Ne connaissait parents, ni légitime.

Il a bien fallu prendre soin du bonhomme et lui assurer au registre de l'état civil une ligne officielle. L'enfant a été baptisé Léonard Birkenfelder ; il a été reconnu bourgeois de St-Gall et l'Etat a versé 400 fr. à la caisse communale.

Grisons. — Les agriculteurs des Grisons n'ont jamais été aussi satisfaits que cette année. Dans la plupart des contrées la récolte du foin a donné des résultats extraordinaires, tant au point de vue de la qualité que par la quantité. Le temps est très favorable. La chaleur est intense ; le soir seulement des averses de pluie viennent rafraîchir l'atmosphère. Les pâturages élevés sont magnifiques. La vigne et les arbres fruitiers donnent les plus belles espérances. Il y a cependant une ombre au tableau. La claudication et la péripneumonie font de grands ravages parmi les bestiaux. Près de Samois et de Truns, les sauterelles ont dévasté les champs de maïs.

était aisé de voir que son cœur était loin de partager le plaisir qui régnait autour d'elle. Sa belle-sœur lui en fit de tendres reproches.

— Eh ! quoi, lui dit-elle, Nicolaïde vous serait-elle moins chère depuis qu'elle s'est unie à Gérard ? Que vous étiez différente pour moi, lorsque nous fîmes connaissance à cette fête de St-Saphorin, dont votre gaité fit le charme. Qu'est devenue aujourd'hui cette délicieuse gaité ? Mais je crois deviner ce qui vous attriste, vous tremblez pour votre petite Ybalde, vous craignez que la fille de Catherine de Villarzel ne soit pas la mienne.

— Que vous êtes injuste et délicate ! Comme si cette charmante enfant n'était pas aussi celle de mon bon Gérard, et comme si pour s'intéresser à elle, il ne suffisait pas de la voir privée de sa mère.

— Croyez, répondit Alexie en pressant tendrement la main de Nicolaïde, que j'ai été rassurée sur le sort d'Ybalde, du moment où vous avez dû remplacer sa mère. Soyez persuadée que j'ai désiré ardemment de pouvoir vous donner le doux nom de sœur. Cependant je suis, je l'avoue, loin d'être heureuse. J'ai perdu, cruellement perdu, deux objets qui m'étaient bien chers. Mais pourquoi me forcer à vous parler de malheur, quand tout ici respire la joie ? Je voudrais dérober à tout le monde mon triste secret, et vous venez me l'arracher. Au moins gardez-le pour vous seule et surtout n'en faites point mention à Gérard...

— Vous m'en avez trop dit pour ne pas achever, ma chère Alexie, s'écria l'épouse de Gérard ; je vous promets de garder religieusement votre secret, mais je n'en sais

Tessin. — Le Tir fédéral de Lugano, quels qu'en soient les résultats financiers, est, au dire de tous, un des plus remarquables parmi tous ceux qui ont été tenus jusqu'ici. On pourrait se borner à citer le tir de nuit, l'éclairage de la place à la lumière électrique, la richesse du pavillon des prix, mais même au point de vue de l'organisation générale, on a réalisé ici des progrès incontestables.

Tout s'est passé jusqu'à aujourd'hui dans l'ordre le plus parfait. Pas le moindre accident, pas de contestations ni d'accidents pénibles. Cela fait honneur à la prévoyance du Comité autant qu'au savoir-vivre des habitants.

CANTON DE FRIBOURG

Pacot, le 16 juillet 1883.

Le *Bien Public* a fait connaître les prouesses du nouveau président libéral de Tavel, M. Birbaum, qui vient de ressusciter dans son district le *capitis* pour dettes, en faisant arrêter par la gendarmerie une pauvre femme qui ne payait pas un veau, parce qu'elle prétendait l'avoir déjà payé. Cet acte mêlé d'ignorance et de barbarie entraînerait, s'il est établi, dans un pays civilisé la révocation, ou au moins la suspension d'un fonctionnaire aussi modèle. Mais, il va sans dire que notre haut Conseil d'Etat, loin de lui adresser le plus léger rappel à la pudeur, y verra matière à encouragement.

Il aurait, du reste, trop à faire de remettre à l'ordre les magistrats inscrits sur ses tables qui ne sont pas précisément celles de la loi. Car on me cite un autre scandale absolument identique : un jeune président libéral (quel pléonasse !) en est le héros ; une pauvre femme, la victime aussi ; vente dans une discussion ; refus de payer, parce que c'est déjà payé ; exécution par la gendarmerie, tout y est, sauf le veau qui, ici, était représenté par un rucher d'abeilles. Si, depuis quelques années, la presse avait signalé ces faits édifiants d'administration, presque quotidiens, que la liste en serait longue ! X.

La grêle a déjà causé cette année des ravages très importants dans diverses contrées de la Suisse, mais comme toujours le chiffre des dommages est plus ou moins exagéré dans le public.

Ainsi dans le canton de Schaffhouse, la Société suisse d'assurance contre la grêle aura une indemnité d'environ 25 mille francs à payer et diverses sommes assez importantes dans d'autres cantons.

Malgré ces nombreux sinistres, le chiffre des réclamations qui lui sont parvenues jusqu'à ce jour est encore de 162 inférieur à celui de l'année dernière à la même époque, et le chiffre des indemnités à payer est également inférieur de 20 mille francs à celui de 1882.

M. l'abbé Genoud, curé d'Yverdon, auteur d'un intéressant ouvrage sur les « Saints de la Suisse romande », vient d'être nommé professeur au Collège Saint-Michel, à Fribourg.

Dans la nuit du 16 au 17 courant, les grosses pluies tombées ont occasionné l'effondrement du tunnel de Mühlethal, près Schmitten (ligne Fribourg-Berne), sur une longueur de quelques mètres seulement, mais qui nécessite quand même le transbordement des trains. Le déblaiement s'est effectué depuis quatre heures du matin et la circulation directe sera sans doute reprise incessamment.

Le correspondant du *Novelliste* adresse à ce sujet, à ce journal, le télégramme suivant :

encore que la moitié. Quelles sont ces pertes si cruelles que vous avez faites ? Qui pleurez-vous ? Voilà ce qui vous reste à m'apprendre et croyez que l'heureuse compagne du frère saura bien s'attendrir avec la sœur.

— Ce jour est consacré à la joie, dit Alexie, la douleur le profanerait. Lorsque vous serez tout à fait établie dans votre nouvelle demeure, lorsque le bruit et la foule en seront bannis, alors je serai la première à sentir le besoin de vous confier mes peines. Mais en attendant point de confiance à Gérard.

Les fêtes de la noce prirent fin au bout de quelques jours ; la tristesse d'Alexie fut toujours la même. Occupé de son amour, le bon Gérard n'y prit garde, mais Nicolaïde remarqua une circonstance qui lui donna beaucoup à penser.

Chaque soir, à peu près vers les quatre heures, Alexie se dérobait du château avec sa mère et la petite Ybalde ; toutes trois prenaient le chemin de la forêt d'où elles ne revenaient qu'à l'approche de la nuit. Comme jamais une de leurs gens ne les suivait dans cette mystérieuse promenade, Nicolaïde se vit réduite à interroger l'enfant. Tout ce qu'elle put en tirer, c'est qu'elle se promenait dans le bois, avec son aïeule, sa tante et lui.

Lui ! qui pouvait-ce être, si ce n'est un amant secret d'Alexie, proscrit par son frère, et sans doute protégé par sa mère ? Cependant cette famille paraissait si tendrement unie ; mais au bout de quinze jours, il était difficile d'en connaître à fond tous les secrets.

Nicolaïde fit encore plusieurs questions à Ybalde sur

« Le bruit ayant couru à Berne que le tunnel de Schmitten s'était effondré, je me suis rendu sur les lieux. Le garde-voie, pénétrant de nuit dans le tunnel, a trouvé l'orifice sud obstrué par une masse de pierres et de terre ; il a prévenu aussitôt les chefs de gare de Schmitten et de Flamatt. Des trains nombreux effectuent le transport Fribourg-Schmitten et Schmitten-Berne ; les voyageurs franchissent la colline à pied, les équipages de la contrée transportent les bagages.

J'ai pénétré dans le tunnel jusqu'à l'orifice sud ; l'intérieur est absolument intact. Le personnel de la voie et de nombreux ouvriers travaillent au déblaiement ; aucun accident de personne n'est signalé. Le télégraphe est coupé. La moyenne de l'éboulement porte sur un millier de mètres cubes. La chute des pierres continue. »

Un jeune garçon de montagne, qui était employé au chalet de Verdy, rière Bellegarde, a disparu il y a une quinzaine de jours. Il avait quitté le chalet dans la matinée et on ne l'a plus revu. Toutes les recherches qu'on a faites pour le découvrir n'ont amené aucun résultat. Il se nomme Droux, est originaire du Crêt, et a environ treize ans.

M. D. Chervet a fait un don de 500 fr. à l'Hospice du Bon-Vouloir à Meyriez, et un autre don de 500 fr. à la bourse des pauvres de la commune du Bas-Vully.

M^{me} veuve Chervet née Guilloid, en souvenir de son mari défunt, a remis une somme de 500 fr. en faveur de l'orphelinat du district du Lac, en voie de fondation. (*Confédéré.*)

Dimanche un incendie s'est déclaré dans le village de Domdidier. Une maison taxée 3,200 fr. et assurée pour 2,600 fr. a été la proie des flammes.

Un autre incendie a détruit lundi matin à Autigny, une maison taxée 4,000 fr.

Quelques jours auparavant un commencement d'incendie s'est déclaré dans la fabrique de cigares Feutz à Courlevon (Lac) et a consumé 20,000 cigares.

GRUYÈRE

La-Roche, le 10 juillet 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons lu avec le plus grand plaisir les deux articles de votre journal intitulés « *Le Gouffre.* » Tout bas, et en petit comité, nous disions que l'Imprimerie catholique exploitait le pays au nom de la religion. Mais nous n'osions pas le déclarer ouvertement ; c'est que le N° 13 est un argus aux cent yeux qui épie tous les mouvements des citoyens fribourgeois. Et malheur à quiconque a l'audace de voir clair et de proclamer qu'il a lu dans le jeu des pharisiens ; son cas est vite réglé : il est cloué au pilori des infâmes qui persécutent la religion et les catholiques qui entretiennent des relations avec lui sont excommuniés du coup.

Afin de ne pas être bannis et parqués de cette façon, nous sommes bien souvent forcés de faire mine passable à mauvais jeu ; pourtant, nous savons que l'on extrait de notre poche pour les gens du N° 13, les sous que nous gagnons à la sueur de notre front ; réclamer, c'est faire acte d'apostat ; plutôt que d'être mis hors la loi comme apostats, plutôt que d'être considérés comme des lépreux, nous nous laissons faire, car il faut bien que nous vivions.

Depuis la création de votre journal, bien des vérités ont déjà été mises au jour ; vous avez dévoilé les infâmes comises sous le manteau de la religion par nos

celui qui se promenait dans la forêt avec les deux dames.

— D'où venait-il ?
— Il ne vient pas, répondit-elle, c'est moi qui vais le chercher.

— Et où vas-tu le chercher, mon petit amour ?
— Je vais le chercher chez lui, dans sa maison.

— Sa maison est, sans doute, fort éloignée.
— Non, maman, elle est tout près, tout près !

— Il faut qu'il ait pris pied à terre chez quelque paysan, car l'habitation du gentilhomme le plus voisin est pour le moins à une lieue du château. Est-il beau ? demanda encore Nicolaïde, vient-il à pied ou à cheval ?

— Oh ! il n'a point de cheval, point de souliers. Ses habits sont tous en lambeaux.

Les réponses d'Ybalde brouillèrent les idées de Nicolaïde ; il était plus simple d'interroger Alexie elle-même, à la première occasion. Peu de jours après, la Saint-Barthélemy ayant rassemblé chez le comte de Gruyère tous les chasseurs de la contrée, Messire Gérard laissa aux deux belles-sœurs le temps nécessaire pour les confidences. Alexie, qui avait un véritable besoin d'épancher sa douleur dans une âme à l'unisson de la sienne, ne se fit pas prier pour l'histoire si vivement attendue.

— Vous avez entendu parler souvent, dit-elle à Nicolaïde, de cette belle Louise, dont la fortune et les charmes allaient allumer une guerre entre les deux états de Fribourg et de Berne, lorsque Turing et Felga, qui aspiraient à sa main, crurent devoir s'en rapporter au Concile.

(4 suivre.)

ru à Berne que le tunnel de
dré, je me suis rendu sur les
nétrant de nuit dans le tunnel,
strué par une masse de pierres
nu aussitôt les chefs de gare
lamatt. Des trains nombreux
Fribourg-Schmitt et Schmit-
ars franchissent la colline à
la contrée transportent les

tunnel jusqu'à l'orifice sud ;
nt intact. Le personnel de la
vriers travaillent au déblaie-
e personne n'est signalé. Le
La moyenne de l'éboulement
mètres cubes. La chute des

un don de 500 fr. à l'Ho-
Meyriez, et un autre don de
pauvres de la commune du

Guillod, en souvenir de
une somme de 500 fr. en
district du Lac, en voie de
(Confédéré.)

s'est déclaré dans le village
on taxée 3,200 fr. et assurée
roie des flammes.

étruit lundi matin à Autigny,
r.
avant un commencement
dans la fabrique de cigares
et a consumé 20,000 cigares.

Roche, le 10 juillet 1883.

acteur,
plus grand plaisir les deux
l intitulés « Le Gouffre. »
inité, nous disions que l'Im-
bitait le pays au nom de la
pas le déclarer ouverte-
est un argus aux cent yeux
ments des citoyens fribour-
conque a l'audace de voir
la lu dans le jeu des phari-
lé : il est cloué au pilori des
a religion et les catholiques
ations avec lui sont excom-

pannis et parqués de cette
souvent forcés de faire mine
pourtant, nous savons que
he pour les gens du N° 13,
s à la sueur de notre front ;
l'apostat ; plutôt que d'être
apostats, plutôt que d'être
épreux, nous nous laissons
nous vivions.
otre journal, bien des vérités
r ; vous avez dévoilé les in-
nteau de la religion par nos

a forêt avec les deux dames.
elle, c'est moi qui vais le cher-

mon petit amour ?
lui, dans sa maison.
e, fort éloigné.
t près, tout près !
à terre chez quelque paysan,
me le plus voisin est pour
âteau. Est-il beau ? demanda
d ou à cheval ?
l, point de souliers. Ses habits

illèrent les idées de Nicolaïde ;
oger Alexie elle même, à la
rs après, la Saint-Barthélemy
de Gruyère tous les chasseurs
laissa aux deux belles-sœurs le
confidences. Alexie, qui avait
er sa douleur dans une âme
fit pas prier pour l'histoire si
souvent, dit-elle à Nicolaïde, de
fortune et les charmes allaient
s deux états de Fribourg et
elga, qui aspiraient à sa main,
au Concile.

(A suivre.)

tépelets ; vous avez en cela fait acte de vrai patrio-
tisme ; ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'il nous
est défendu de prendre connaissance des vérités que
vous publiez, un abonné à votre journal est un exclu
du royaume des cieux.
Ce qui nous console, c'est que la balance de la jus-
tice divine n'a pas été confiée aux gens du N° 13 ;
nous pensons faire notre salut sans les pharisiens qui
profitent de nos besoins pour tenter de nous abrutir.
Si le souci de l'existence de nos familles, ne nous per-
met pas toujours de manifester hautement nos opi-
nions, nous n'en serons pas moins avec vous au jour
de la lutte contre la duplicité et le pharisaïsme.
Comptez sur l'appui de nombreux citoyens qui, pour
le quart d'heure, gémissent sous le joug de l'oppression.
Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Dans la nuit de dimanche à lundi nous avons eu
une forte dépression de la température.

Lundi matin des sommets de montagnes gruyérien-
nes étaient couverts de neige comme au commence-
ment de l'automne. Plusieurs troupeaux qui s'étaient
déjà aventurés dans des hauts pâturages ont été
surpris par la neige qui heureusement n'a pas
séjourné longtemps.

Les teneurs de montagne sont en général contents
de leur alpage, il faut espérer que ni la surlangue ni
des froids précoces ne viendront gêner leurs provisions.

La fièvre aphteuse s'étant déclarée dans un trou-
peau de François Joillet, aux Combes d'Allières, rière
Montbovon, le Conseil d'Etat a décidé de mettre
le ban sur les pâturages de la vallée d'Allières, limités
par le ruisseau de l'Ongrin dès son entrée dans le
canton, jusqu'au couloir du Praz-Pichon, de là par
Erzevaux à Praz-Fleuri, et de là par la frontière
vaudoise Cape-au-Moine, Jaman, Bonaudon.

Tout le gros et le menu bétail qui se trouve dans
le territoire à ban est séquestré et doit être gardé
à vue.

La circulation des chiens y est interdite.
Il est interdit de traverser le dit territoire avec du
bétail de race bovine, des chèvres, des moutons ou
des porcs.

Aucun déplacement de bétail ne peut avoir lieu à
l'intérieur du territoire sans autorisation du préfet et
le préavis du vétérinaire de cantonnement.

Lundi matin, une femme qui se trouvait près du
pont de Tussy, vit une personne d'un certain âge
s'asseoir sur le parapet de ce pont ; un moment après
le corps de cet infortuné tourbillonnait et disparaissait
dans les ondes profondes de la Sarine.
Nous apprenons que ce malheureux vieillard était
M. Moullet, Rd curé d'Onnens, qui depuis quelques
mois déjà était atteint d'une affection cérébrale. Le
corps a été retrouvé près d'Arconciel.

Le mot de la fin concernant l'affaire de M. le
régent K., au prochain numéro.

ÉTRANGER

France. — La fête du 14 juillet s'est passée en
France généralement sans désordres. On ne signale
jusqu'ici de troubles qu'à Roubaix, où la troupe a dû
intervenir pour mettre un terme à une émeute
anarchiste.

Partout la prise de la Bastille a été célébrée avec
la solennité ordinaire. Beaucoup de drapeaux, beau-
coup de lampions, beaucoup de discours officiels. La
harangue du citoyen Mathé, président du Conseil mu-
nicipal de Paris, mérite une mention spéciale. Elle
était conçue dans des termes que le gouvernement ne
pouvait accepter. Les édiles parisiens y demandaient
l'amnistie des dynamiteurs de Lyon et de Montceau-
les-Mines et des individus condamnés à Paris pour le
pillage des boulangeries, ils réclamaient la restaura-
tion de la Commune, déguisée sous l'euphémisme de
« franchises municipales. » MM. Ferry et Waldeck-
Rousseau ne pouvaient entendre ces choses sans pro-
tester, et, comme une discussion contradictoire eut
été peu à sa place en pareille occurrence, les ministres
ont préféré s'abstenir. Il ne manque pas de gens pour
prétendre que c'était là le but du Conseil municipal,
qui tenait ainsi à s'affirmer devant la foule comme le
gouvernement. M. Oustry, préfet de la Seine, ayant
pris la parole, ce but n'aura pas été complètement
atteint.

— M. Jules Ferry a écrit une lettre au saint-siège,
relative à la situation générale de l'Eglise catholique
en France dans ses rapports avec l'Etat. Cette lettre
est conçue dans des termes conciliants et respectueux.
On la regarde comme l'indice d'une réconciliation
prochaine de la République française avec l'Eglise
romaine.

— M. Tissot, dont la santé est très ébranlée et
qui a dû venir se soumettre à un traitement en France,
a renoncé à occuper plus longtemps l'ambassade de
Londres.

M. Waddington a été désigné pour remplacer M.
Tissot. Le décret a été signé hier par le président de
la République.

— On mande de St-Martin-Lantosque que le sanc-
tuaire de Notre-Dame-de-Fenestre, où se trouvait un
asile pour les voyageurs traversant ce côté des Alpes,
vient d'être détruit par un incendie.

Angleterre. — On annonce qu'une interpellation
aura lieu à la Chambre des communes, au sujet
du refus de débarquement de la cargaison du *Tay-
mouth-Castle*. On demandera au ministère s'il recon-
naît ce blocus que la France n'a point notifié aux
puissances. Les armateurs du navire se disposeraient,
de leur côté, à réclamer une indemnité. Quant à nous,
il nous paraît que cette interdiction rentre absolu-
ment dans les limites des droits du commandant d'une
place occupée par la force des armes et placée sous
le régime de l'état de siège.

Allemagne. — L'empereur Guillaume est arrivé
à quatre heures à Hologstein, allant à Gastein, où il
séjournera pendant trois semaines.

Belgique. — Le gouvernement a rayé de la liste
du service actif le lieutenant-général Brialmont, ins-
pecteur général des forteresses et du génie, auteur
du système actuel de fortifications d'Anvers, parce
qu'il s'est rendu récemment, sans permission, en
Roumanie, pour y élaborer un plan de défense de ce
pays.

Espagne. — Le maréchal Quesada a fait arrêter
un certain nombre d'officiers et de sous-officiers ap-
partenant à différentes garnisons de la vallée de l'E-
bre, comme compromis dans des menées révolution-
naires.

Ces militaires seront jugés par les conseils de guerre.

Afrique. — Un Marocain ayant essayé de voler,
dans les environs de la Casbah, un sabre-bâtonnette
à un zouave, une rixe s'en est suivie. Quelques indi-
gènes et des zouaves sont intervenus.

Un indigène a été blessé assez grièvement à l'épaule ;
trois autres ont reçu des blessures sans importance.

Etats-Unis. — Un nommé Andrew White, au-
trefois grand propriétaire à Chicago, mais qui avait
perdu la raison, s'est échappé cette semaine de l'asile
d'aliénés où il était enfermé, s'est rendu dans la loca-
lité habitée par sa famille, près de Joliet, dans l'Illi-
nois, a tué sa femme et ses deux enfants et s'est
ensuite été la vie.

— Le paquebot *Niagara*, faisant le service entre
New-York et Cuba, a brûlé dans le voisinage des
côtes de la Floride. Les passagers ont pu être sauvés.

Egypte. — Les nouvelles de Khartoum annoncent
que le mahdi a fait tuer tous les chrétiens tombés
dans son pouvoir, à l'exception des missionnaires qu'il
retient prisonniers et enchaînés.

On ignore quel a été le sort des religieuses faites
prisonnières.

— Les dernières nouvelles du choléra ne sont pas
bonnes ; l'épidémie en diminution à Damiette où elle
a sans doute épuisé sa force destructive, augmente à
Mansourah, et elle s'étend dans le Delta en remon-
tant le Nil. Elle est à la porte de Tintah, ville im-
portante par le chiffre de sa population et par les or-
gies auxquelles donne lieu périodiquement la foire
qui se tient dans ses murs ; et elle vient d'atteindre
les faubourgs du Caire, ensorte que la population de
cette immense ville est en quelque sorte sous la griffe
du lion dont elle n'est séparée que par un mince cor-
don sanitaire trop facile à franchir. Le jour où le
fléau pénétrera dans ces rues étroites et sales, véri-
table fourmière humaine, il y trouvera une proie
abondante. On a déjà pris des mesures pour proté-
ger l'armée anglaise contre l'invasion que, dans l'état
où les choses sont, on ne peut plus guère songer à
éviter, et l'on se prépare à supprimer ces cordons
sanitaires qui ne sont plus une garantie et qui pour-
raient devenir un danger. On se console en compa-
rant l'épidémie actuelle à celle de 1865 dont le dé-
veloppement avait été infiniment plus rapide et pres-
que foudroyant, mais ce n'est là pour ces pauvres
populations menacées qu'une bien mince consolation.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des différents engrais.
ENGRAIS VÉGÉTO-ANIMAUX.

IV.
(Suite.)

Voici du fumier de moutons. En été, si vous les
parquez ou les laissez brouter en liberté, ils rendent

aux champs ce qu'ils leur prennent, ou à peu près.
Jusqu'ici tout est bien. Mais à l'étable, le fumier des
moutons change de qualité. Vous donnez peu de li-
tière, en sorte que les urines et les excréments que
vous laissez s'entasser pendant de longs mois, sans
les sortir, forment un engrais très-infect et chargé de
mèches de laine et de suint. Partout où vous le rép-
andez, vous obtiendrez une végétation vigoureuse ;
mais la qualité des produits délicats en souffrira. La
pâte du froment fumé uniquement avec du fumier de
mouton s'étendra et se rompra au four ; les vignes
fines, fumées de la même manière, donneront des vins
sensiblement altérés ; les légumes délicats emprun-
teront de l'âcreté et un mauvais goût à ce fumier.
Mais, en revanche, comme il contient du soufre, il
fera merveille sur les plantes qui en contiennent aussi,
tels que les choux, la navette, le colza, la moutarde
et les navets et raves.

Le fumier de chèvre ne diffère du fumier de mou-
ton qu'en ce qu'il ne renferme pas de débris de laine.

Voici du fumier de porc. Il est très riche, disent
les uns, et l'on a tort de le rebuter ; il est très pau-
vre, disent les autres, et l'on fait bien de n'y pas tenir.
Eh ! mon Dieu, ceux qui sont contre n'ont peut-être
pas plus raison que ceux qui sont pour. Encore une
fois, c'est une question de nourriture. Bon fumier de
porc dans une ferme, mauvais fumier de porc dans
une autre ferme, riche là, pauvre ici.

Si vous nourrissez votre porc avec des herbes cui-
tes, des orties, des feuilles de bettes (*marengous*),
par exemple, et avec des eaux de vaisselle d'une mai-
son où l'on fait maigre chère, votre fumier ne vaudra
guère. Si, au contraire, vous le nourrissez avec des
pommes de terre cuites, de la farine d'orge, du son,
du petit lait et des eaux de vaisselle d'une maison où
l'on fait grasse vie, votre fumier aura beaucoup de
valeur et vous pourrez l'employer avec avantage dans
les sols calcaires où prospèrent l'orge et les pommes
de terre qui auront nourri l'animal. Si, au contraire,
ce fumier n'est que le produit d'une chétive nourri-
ture, vous ferez bien de le répandre sur des prairies
sèches.

En résumé, ce qu'il importe de bien retenir, quant
aux engrais, c'est qu'ils doivent être donnés aux sols
qui ont fourni la nourriture aux bêtes. Le simple bon
sens veut qu'il en soit ainsi ; malheureusement, dans
la pratique, il faut compter avec les habitudes prises.
Or, dans nos campagnes, on a l'habitude de jeter tous
les fumiers sur le même tas, à l'exception de celui
des moutons. Il n'y a donc plus de distinction possi-
ble à l'époque des fumures. On coupe dans le tas
avec la bêche et l'on court au plus pressé. Pourtant,
il me semble qu'il serait raisonnable de ne pas con-
fondre les fumiers de ferme, l'un avec l'autre, et je
crois qu'avec le temps et le raisonnement les culti-
vateurs se rangeront à mon avis. Ce n'est pas seule-
ment la routine qui s'y oppose, c'est surtout la va-
rité. Un beau fumier, une *belle courtine*, c'est une
belle bague au doigt du paysan. Les gens qui passent
devant le regardent avec un air de jalousie et se disent :

« Voilà un fumier qui vaut gros d'argent. C'est
haut, large, bien carré et bien troussé sur les bords.
Voilà un fermier qui a du goût, qui entend son af-
faire et qui, peut-être, a une fille à marier. »

Un bon comme un mauvais cultivateur se devine
presque, rien qu'à la tournure de sa *courtine*. Notez
que c'est là la base de l'agriculture, et qui néglige la
base compromet le tout. (A suivre.)

VARIÉTÉS

Petite connaissance utile.

M. François Caquet, expert-forestier en France,
assure dans son *Vade mecum du forestier*, qui vient
de paraître, que l'on doublerait la durée des tuteurs,
pieux, poteaux qui sont plantés en terre, simplement
en les enterrant par le petit, et non pas par le gros
bout, comme on a l'habitude de le faire.

Mercuriale du marché de Bulle
du 19 Juillet 1883.

		F.	C.	F.	C.
Froment . . .	le sac de 150 litres	28	50	à	30
Messel . . .	" " "	—	—	à	—
Seigle . . .	" " "	24	—	à	25
Epeautre . . .	" " "	—	—	à	—
Orge . . .	" " "	15	—	à	—
Avoine . . .	" " "	24	—	à	16
Pommes de terre . . .	le décalitre	2	20	à	2 40
Fromages, gras . . .	le kilo	1	60	à	1 70
" maigre . . .	"	1	—	à	1 10
Beurre . . .	"	2	30	à	2 50
Oeufs . . .	la douzaine	—	85	à	— 95

Pour la rédaction : C. GILLARD.

PHARMACIE SUDAN.

Huile radicale pour préserver les chevaux des mouches et des taons. [440]
Eaux minérales. Bandages. Spécialités diverses.

ADOLPHE BAUDÈRE

Libraire, à Bulle

ayant acheté de la succession Barbey (ancienne librairie Chantrens, à Lausanne), tout le magasin consistant en librairie, papeterie, fournitures de bureaux et d'écoles, organisera, à partir du 16 Juillet à fin Août,

la Grande Liquidation

de toutes les marchandises en magasin, avec un rabais considérable. Tous les articles sont marqués en chiffres connus.

La vente aura lieu au comptant dans la Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle. [442]

Horlogerie, Bijouterie et Optique

J. Delabays, à Bulle.

Le magasin est bien assorti en montres remontoirs en or, genre soigné, dites chronomètres; montres en or à remontoir et à clef, première qualité, grandes et petites; montres en argent en tous genres et grandeurs, réglées à une minute près, garanties, depuis 25 fr.; montres d'occasion à bon marché. — Beau choix de régulateurs, pendules, horloges, réveils et cabinets d'horloges. — Clefs et chaînes de montres en or, argent, doublé or, nikel et métal blanc.

Grand assortiment de bijouterie. — Boîtes à musique.

Baromètres anéroïdes et au mercure; thermomètres en tous genres; éprouvettes complètes pour l'essai du lait (système Muller); niveaux; boussoles; longues-vues (lunettes d'approche); jumelles; lunettes et pince-nez de 1^{re} qualité; lunettes verre extra-fins, montures en nikel véritable, etc.

Réparations soignées et à prix modérés. [445]

Chez François PILLOUD, près du temple, à Fribourg.
Gillard, entrepreneur, à Bulle.
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.
Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

TUILES HELVÉTIQUES

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich
Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

Loterie de l'Exposition nationale suisse à Zurich.

Dépôt des billets chez M. BRUNISHOLZ, à Bulle.

Librairie — Papeterie

PHILIPPE HAESLER, imprimeur

295 GRAND'RUE 295

BULLE

Grand choix de Papeteries

Fournitures de bureau et d'école.

Livres de lecture — Almanachs, etc.

Prix modérés.

A vendre

un piano carré en bon état. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal. [439]

A VENDRE

au centre de la ville de Bulle, une maison à 2 étages, avec un vaste atelier au rez-de-chaussée, pouvant être facilement transformé en magasin.

Ce bâtiment, par sa position avantageuse, conviendrait à un commerçant.

Revenu annuel 6 p. %.

Pour le visiter, s'adresser à M. Saudan, maréchal, et pour traiter, à J. Sciohéret, agent d'affaires, à Bulle. [441]

A vendre

un habit noir à un prix avantageux. S'adresser au bureau.

On demande

des pensionnaires. Bonne table bourgeoise. Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal. [443]

Bonne musique et danse

le Dimanche 5 Août,

à l'auberge du Tirage

à BULLE. [444]

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infailible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement la chute des cheveux.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre Royal Windsor. Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De M. Léon Melchissédec, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre Royal Windsor.

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De M. le docteur W. Pillette, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre Royal Windsor m'ont tellement satisfait que je l'ai depuis souvent recommandé dans ma clientèle.

Entrepot: 22, rue de l'Échiquier, Paris.

Exiger la Signature ci-contre de la maison de la Suisse: CLERMONT.

Agent général pour la Suisse: CLERMONT.

et E.-FOUET, Genève. Dépôt à BULLE chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur. [434]

Bains du Châtelet

près Gessenay.

Source ferro-sulfureuse, très recommandée pour des cures en cas de maladies cutanées, affections de la peau. Prix de Pension très modique.

ZINGRÉ-SOUMI,

(H 5452 X) 424] propriétaire.

A vendre évent. à louer

les deux montagnes (estivages):

la Stulzenhöll et le Lugele,

situées, l'une à côté de l'autre, rière le Plaselschlund, de la contenance de 43 hectares, 20 ares (120 poses), avec deux chalets susexistants.

S'adresser à J.-Jos. Schmutz, propriétaire, à Garmiswyl, près Fribourg. [427]

A louer ou à vendre

au centre du village de Sales, un magnifique bâtiment entièrement neuf.

On pourrait aisément y établir à la fois un vendage de vin, une boulangerie, un magasin avec deux ou plusieurs logements. Il y a un four neuf pouvant cuire 70 pains. S'adresser à M. Calixte Savary, à Sales. [436]

Tir à Maules.

Il y aura tir général et abbaye, à Maules, le dimanche 22 et lundi 23 Juillet courant.

Les amateurs de tir et les amis y sont cordialement invités.

LE COMITÉ.

A vendre ou à louer

une maison avec jardin, grange et écurie, réparée à neuf, située sur les Places, à Bulle. Entrée en possession à volonté. S'adresser au bureau du journal. [429]

A louer

un petit logement de deux chambres et cuisine, part à la cave, pour le 1^{er} Août. S'adresser au bureau du journal. [428]

L'étalon APPOLIN

restera au Tirage pour la monte des juments poulinières pendant le mois de Juillet. [433]

AVIS

Les personnes qui seraient disposées d'opérer l'épierrage de la montagne de Breuleires peuvent s'adresser au locataire actuel. [435]

AVIS.

Mme Veuve Joséphine Gremaud, à Bulle, maison Favre, notaire, continue à avoir un dépôt de filature et échange les laines du pays. [431]

Avis aux Ménagères.

Louis DESBIOLLES, à Bulle, offre à vendre, à des prix fort bas:

une certaine quantité d'anciennes chopes à bière

lesquelles peuvent être utilisées très avantageusement comme vases à confiture. [438]

Avis.

Le public est informé que pendant le mois de Juillet, le Bureau de Ville ne sera ouvert que les lundi et vendredi de chaque semaine.

Bulle, le 6 Juillet 1883. [432]

On offre à vendre

à un prix avantageux, un établi de menuisier, deux rabots et un vibrequin, le tout en très bon état.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [426]

Vente de vins en gros.

Au Moléson, à Bulle, un grand choix de vins rouge et blanc au prix de 58 ct. le litre et au-dessus suivant qualité. [407]

Dépôt à LA-TOUR-DE-TRÈME

de Tuiles, Drains, Carrons percés, etc., venant de la renommée Tuilerie du Mouret. — Prix favorable.

S'adresser à Louis Gasser, tuilier.

A la même place à vendre, un char à Pont à 2 chevaux, à un prix raisonnable. [382]

Aux propriétaires de bâtiments.

Un bon ouvrier couvreur est à la disposition du public. Travail prompt et soigné; prix modérés. [430]

S'adresser à la Fleur-de-Lys, à Bulle.

A VENDRE

une poussette encore en bon état. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [420]

BULLE. — Imprimerie PHILIPPE HAESLER.